

# Raison de l'établissement de EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments

**EMPRES-SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS** a été établi pour répondre à la demande des membres de la FAO souhaitant adopter des approches conceptuelles et stratégiques pour faire face aux situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments. Ce programme a été approuvé en avril 2009 lors de la vingt-et-unième session du Comité sur l'agriculture (COAG) en tant qu'unité de résultat au titre de l'objectif stratégique D de la FAO en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments<sup>2</sup>; il a été ensuite confirmé lors de la Conférence de la FAO tenue en novembre 2009. Le programme EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments contribue à l'accomplissement du mandat de la FAO, qui est de garantir à la population mondiale l'accès à une nourriture saine et à un prix abordable. EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments complète les volets bien établis du programme EMPRES de la FAO relatif à la santé animale et à la protection des végétaux.

Le programme EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments est rattaché à la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs (AGN) de la FAO, qui œuvre depuis plus de 50 ans dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments au niveau international et dont les activités recouvrent notamment: la diffusion d'avis scientifiques, le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments, l'hébergement du Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius, et la collaboration avec des partenaires clés internationaux concernés par la sécurité sanitaire des aliments (dont les principaux sont l'Organisation mondiale de la santé-OMS, l'Organisation mondiale du commerce-OMC et l'Organisation mondiale de la santé animale-OIE). EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments est une composante essentielle du Cadre de gestion des crises pour la filière alimentaire (FCC) qui traite, selon une approche intégrée, de l'ensemble des menaces pesant sur la filière alimentaire, ainsi que celles liées à la santé animale et à la protection des végétaux. Mettant à profit la position de la FAO en tant que première organisation intergouvernementale dans le domaine alimentaire, EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments travaille en étroite collaboration avec divers organismes nationaux chargés des questions de sécurité sanitaire des aliments d'une façon intégrée, transparente et neutre. EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments complète les activités connexes de la Division en offrant aux États membres des services et des activités stratégiques dans les trois domaines importants se rapportant aux urgences de sécurité sanitaire des aliments: l'alerte rapide, la prévention des situations d'urgence et l'intervention rapide.

---

2 Le nouveau projet d'objectif stratégique D de la FAO « Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire » comporte un résultat organisationnel – « les autorités nationales/régionales conçoivent et mettent en œuvre de manière efficace les programmes de gestion et de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, en conformité avec les normes internationales » – qui comprend une unité de résultat relative à EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments: « Diffusion de directives, d'informations et d'autres moyens visant à promouvoir l'amélioration de la planification préalable et les interventions en cas de situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments à l'échelle nationale et internationale » (en date d'avril 2010).



MONTEREY SEA FOOD PASTA 28.95

LOCAL MONTEREY BAY CRAB WHOLE 34.95